



## **Commission d'évaluation de l'enseignement collégial**

SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

**Évaluation du programme  
Sciences de la nature (200.B0)  
conduisant au diplôme d'études collégiales**

**du Cégep de l'Outaouais**

Décembre 2023



Québec, le 8 février 2024

Monsieur Steve Brabant  
Directeur général  
Cégep de l'Outaouais  
333 boulevard Cité des Jeunes  
Gatineau (Québec) J8Y 6M4

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme Sciences de la nature**

Monsieur le Directeur général,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 18 décembre 2023, du suivi transmis par le Cégep de l'Outaouais le 28 juin 2023 concernant une recommandation émise dans le cadre de l'évaluation du programme Sciences de la nature. Dans son rapport de novembre 2007, la Commission avait recommandé au Collège, « Dans la révision de son plan de réussite, y inclure les moyens nécessaires pour augmenter la réussite des cours du programme ». (*recommandation 4*)

En suivi à cette recommandation, le Collège explique que le principal mécanisme en place pour assurer la réussite des étudiants au Collège est le *Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite*. Les documents joints en annexe de la lettre explicative, soit le plan de réussite 2019-2024 et le bilan du plan de réussite 2011-2016, ont permis à la Commission de constater que le Collège a procédé à l'évaluation et à la révision de son plan précédent en vue de l'élaboration du plan actuel, et ce, conformément aux modalités de suivi convenues. En lien avec les points à améliorer soulevés en fondement de la recommandation, la Commission a également pu constater que le bilan du plan précédent a examiné l'atteinte des objectifs relatifs aux taux de réussite en première session, de même que la persévérance scolaire et la diplomation. La situation de la réussite en première session et de la diplomation constituent d'ailleurs des préoccupations centrales du plan de réussite actuel, qui a entre autres pour objectifs de favoriser le sentiment d'appartenance, de faciliter la transition au Collégial, de répondre à la diversité des besoins et de préconiser une culture orientante. En outre, le plan actuel inclut des moyens pour augmenter la réussite dans tous les programmes sous la forme de pistes d'intervention.

À la lumière de ce suivi, la Commission estime que le Collège a révisé son plan de réussite de manière à tenir compte des enjeux et des obstacles à la réussite et à y inclure les moyens nécessaires pour augmenter la réussite. Elle lève donc la recommandation.

Advenant que vous souhaitiez obtenir des précisions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec l'agente responsable de votre établissement, M<sup>me</sup> Isa Vekeman-Julien.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le président,

**Original signé**

Denis Rousseau

c. c. M. Yves Mc Nicoll, directeur des études